



Permis AM (BSR et voiturette sans permis)

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation au permis AM / BSR 50cc vise à sensibiliser les participants à la sécurité routière, à leur faire acquérir les règles de circulation et les techniques de conduite spécifiques aux deux-roues. Elle combine théorie, pratique en espace sécurisé, et conduite en ville pour développer des compétences complètes. À l'issue de la formation, les participants sont préparés à conduire de manière autonome et responsable, avec une compréhension des démarches administratives nécessaires.

PRÉREQUIS

Âge minimum : Avoir au moins 14 ans.

Attestation scolaire de sécurité routière (ASSR) : Être en possession de l'ASSR de niveau 1 ou 2 (généralement obtenue en collège).

Autorisation parentale : Pour les mineurs, une autorisation écrite des parents ou du tuteur légal est requise.

Équipement de sécurité : Disposer d'un casque homologué, de gants certifiés, et idéalement d'un blouson, de chaussures montantes, et d'un pantalon résistant pour la formation pratique.

PROGRAMME DE LA FORMATION

DUREE DE LA FORMATION : 8 heures de formation

LIEU DE LA FORMATION : Nous consulter

DATE(S) : nous consulter

TARIF : 290 € TTC

CONTACT : Madame NGUYEN Mireille

MAIL : oser2-autoecole@outlook.com

TÉLÉPHONE : 01.86.90.65.82

1. Formation théorique - 3 heures

Objectifs : Acquérir les bases de la conduite, connaître les règles de circulation, et sensibiliser aux risques de la route.

Introduction à la sécurité routière

Durée : 30 minutes

- 1) Contenu : Présentation des risques routiers spécifiques aux deux-roues et sensibilisation aux comportements à risques.

Signalisation et règles de circulation

2) Durée : 1 heure

- 3) Contenu : Apprentissage des panneaux de signalisation, des règles de priorité, des limitations de vitesse, et des règles de dépassement pour les deux-roues.

Équipements obligatoires et sécuritaires

4) Durée : 30 minutes

- 5) Contenu : Revue des équipements obligatoires pour le conducteur et le véhicule (casque, gants, gilet réfléchissant, etc.), ainsi que les éléments mécaniques à vérifier avant chaque départ.

Sensibilisation aux comportements à adopter

- 1) Durée : 1 heure
- 2) Contenu : Conseils pratiques pour adopter une conduite responsable, respectueuse des autres usagers, et anticiper les dangers.

2. Formation pratique en plateau (espace sécurisé) - 2 heures

Objectifs : Prendre en main le véhicule, maîtriser les bases de l'équilibre et de la manipulation du deux-roues en sécurité.

- Prise en main du véhicule
 - Durée : 30 minutes
 - Contenu : Explication des commandes, apprentissage du démarrage et de l'arrêt du scooter, pratique du contrôle de la direction et de la gestion de la vitesse.
- Exercices de maniabilité à faible vitesse
 - Durée : 45 minutes
 - Contenu : Parcours de maniabilité pour travailler l'équilibre à basse vitesse, la coordination des mouvements, et les arrêts d'urgence.
- Simulation des situations d'urgence
 - Durée : 45 minutes
 - Contenu : Exercice de freinage d'urgence, gestion des distances de sécurité, et manœuvres d'évitement.

3. Formation en circulation urbaine - 3 heures

Objectifs : Mettre en pratique les connaissances théoriques et les compétences acquises en conditions réelles de circulation.

- Conduite en conditions réelles de circulation
 - Durée : 2 heures
 - Contenu : Mise en pratique en circulation sur des routes variées (zones résidentielles, centres-villes, routes à double sens) pour gérer la signalisation, les priorités, et les interactions avec les autres usagers.
- Conduite en environnement complexe
 - Durée : 1 heure
 - Contenu : Pratique dans des zones à trafic plus dense (ronds-points, intersections), adaptation de la conduite aux conditions réelles, gestion des risques potentiels, et anticipation des comportements des autres usagers.

4. Démarche administrative et conclusion - 30 minutes

Objectifs : Finaliser la formation, s'assurer de la bonne compréhension des règles et démarches pour la conduite en autonomie.

- Présentation des démarches administratives
 - Durée : 15 minutes
 - Contenu : Explication des démarches pour obtenir le permis AM et validation des documents nécessaires.
- Bilan de la formation



ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.

Alternance de théorie et de pratique

Salles de cours équipées de moyens multimédia.

Aires d'évolution spécialement aménagées.

Véhicules adaptés à l'enseignement.

Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Merci de nous consulter, nous étudierons avec nos partenaires comment adapter votre parcours.

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...

Conditions de réussite : avoir suivi dans son intégralité la formation

SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, l'établissement OSR délivre une attestation de suivi de la formation pratique du brevet de sécurité routière.

TAUX DE REUSSITE 2024 :

Voir affichage en agence ou disponible sur demande par mail.

TAUX DE SATISFACTION :

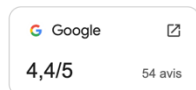
Découvrez-le par vous-même en cliquant sur le lien ci-dessous. Vous trouverez ce que pensent nos candidats de notre auto-école avec leur libre expression.

N'hésitez pas à vérifier nos taux disponibles aussi sur vroom-vroom :

[Lien des avis concernant notre auto-école](#)

Avis

Les avis ne sont pas vérifiés



+ Ajouter un avis

Gabrielle Golo
Avis de Google

5/5 · il y a un mois

J'ai eu une excellente expérience avec l'auto-école Oser. Ma monitrice, Maylice, a été tout simplement géniale. Elle est très patiente, pédagogue et sait mettre...[Plus](#)

Visité en août